RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Directeur / Directrice d'hôpital

Un hôpital est une véritable entreprise dirigée par le directeur ou une directrice d'hôpital qui gère tous les aspects de son établissement (finances, personnel, gestion, etc.) dans une recherche permanente de qualité et de performance.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **2160 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteurs professionnels : Fonction publique, Santé

Centres d'intérêt : J'aime diriger, J'ai le sens du service public, J'aime manier les chiffres, J'aime organiser, planifier



© Sturti/iStock.com

Le métier

Sur tous les fronts

Le directeur ou la directrice d'hôpital participe à la conception et au pilotage du projet d'établissement en veillant à la bonne organisation des services. Il ou elle encadre les services économiques et logistiques, financiers, informatiques et les ressources humaines. Sur tous les fronts, il ou elle travaille avec le chef ou la cheffe d'établissement. Dans un cas sur cinq, ces deux fonctions sont exercées par la même personne.

Les cordons de la bourse

Le directeur ou la directrice d'hôpital est responsable de la gestion administrative et financière de son établissement. Il ou elle s'efforce de faire le meilleur usage de son budget. Des choix parfois complexes sont pris en concertation avec les équipes médicales. Le directeur ou la directrice arbitre en définissant les priorités. Il ou elle négocie également les prix avec les fournisseurs.

Gestion des ressources humaines

Le directeur ou la directrice d'hôpital pilote une entreprise qui peut employer jusqu'à 1 millier de personnes. Agents hospitaliers ou agentes hospitalières, infirmiers ou infirmières, médecins, mais aussi techniciens ou techniciennes, secrétaires, blanchisseurs ou blanchisseuses et acheteurs ou acheteuses… toute une diversité de métiers qu'il ou elle gère et motive au quotidien. Et, en cas d'erreur médicale, il ou elle est juridiquement responsable si il ou elle exerce également la fonction de chef ou de cheffe d'établissement, dont il ou elle est le représentant légal ou la représentante légale.

Compétences requises

Rigueur et stratégie

Le directeur ou la directrice d'hôpital gère de l'argent public et doit offrir le meilleur service aux patients ou aux patientes. Cela demande donc rigueur et intégrité. Il faut acheter au meilleur prix et prendre des décisions qui engagent le futur. La réactivité est également indispensable quand il faut réorganiser un service d'urgences ou fermer un bloc opératoire pour cause de travaux.

Direction d'équipe

Le directeur ou la directrice d'hôpital aime le travail en équipe. Il ou elle sait aplanir les tensions pouvant surgir entre les différents services. Il ou elle a le goût de la concertation et de la négociation, et doit se montrer diplomate. Il ou elle sait déléguer à ses adjoints ou ses adjointes et dialoguer avec les différents corps de métiers qu'il ou elle encadre. À chaque nouveau projet, il faut susciter l'adhésion des équipes, tout en sachant faire preuve de fermeté quand cela s'impose.

Où l'exercer ?

Cadre de la fonction publique

Les directeurs ou les directrices des établissements sanitaires et sociaux publics sont fonctionnaires de catégorie A (cadres) de la fonction publique hospitalière, recrutés ou recrutées sur concours. Ils ou elles bénéficient de parcours professionnels variés. Ils ou elles peuvent changer d'établissement et encadrer successivement différents services en tant que directeurs adjoints ou directrices adjointes avant de devenir chefs ou cheffes d'établissement. La mobilité est favorisée.

Différents types d'établissements

Dans le secteur médical, on compte en lits. Le chiffre détermine l'intitulé du poste. Un directeur ou une directrice d'hôpital public exerce donc dans un établissement de plus de 250 lits, tandis qu'un directeur ou une directrice d'établissement sanitaire et social pilote un établissement de santé ou une maison de retraite comportant moins de 250 lits. Quant aux directeurs ou aux directrices d'établissement social et médico-social, ils ou elles dirigent des centres accueillant des mineurs inadaptés ou des mineures inadaptées, des adultes en difficulté et des personnes handicapées.

Les études

Après le bac

3 ans pour obtenir une licence AES (administration économique et sociale), administration publique, gestion ou droit ; 5 ans pour un master dans l'administration du secteur sanitaire et social ou l'administration publique, ou un diplôme d'IEP (institut d'études politiques).

bac + 5

→ Formation de directeur d'hôpital

Emploi et secteur

Un concours difficile

Pour exercer ce métier, il faut réussir le concours de directeur ou de directrice d'hôpital. Il est officiellement ouvert aux diplômés d'un bac + 5. Le plus souvent, ils ou elles ont suivi un cursus en droit, gestion ou administration publique, parfois spécialisé dans le secteur sanitaire et social. Plusieurs dizaines de postes sont ouverts chaque année dans toute la France. La concurrence est rude car on compte plusieurs centaines de candidats ou de candidates. Le concours de directeur ou de directrice d'établissement sanitaire, social et médico-social offre des débouchés similaires.

Élève fonctionnaire

Les personnes admises au concours suivent une formation rémunérée de 24 mois, à l'Ehesp (École des hautes études en santé publique) à Rennes. Elles passent la moitié de leur temps sur le terrain, en stage hospitalier. La formation est ensuite validée en vue de la titularisation. En fonction de leur classement, les directeurs et les directrices choisissent leur affectation sur la liste des postes offerts. Ils ou elles peuvent débuter comme adjoint ou adjointe, responsable d'un service financier, ressources humaines, logistique, communication, etc.

Secteur

Santé

Salaire du débutant *

À partir de 2160 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Association des directeurs d'hôpital

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

École des hautes études de santé publique

Centres d'intérêt

J'aime diriger →

J'ai le sens du service public →

J'aime manier les chiffres →

J'aime organiser, planifier →

Autres métiers à découvrir

Attaché territorial

Consultant en conduite de changement

Attaché d'administration de l'état

Responsable des ressources humaines

Chargé d'études ressources humaines